

Numéro 5 - Septembre 2015

Retour sur la 1^{re} Assemblée Générale de l'OFPN

« Nous profitons de cette newsletter de rentrée pour revenir sur le compte-rendu de notre première Assemblée Générale (AG), qui s'est tenue le 27 juin dernier à Paris, ainsi que pour vous communiquer nos dernières actualités et les projets à venir.

L'année 2016 sera notamment marquée par l'organisation du 2^{ème} Congrès National de Neuropsychologie Clinique, qui demande beaucoup de travail pour les différents comités constitués mais sera surtout l'occasion d'un grand rassemblement de la spécialité. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Nos autres projets prioritaires sont les synthèses des enquêtes réalisées par la commission *Observatoire*, la diffusion de plaquettes d'informations sur notre profession (commission *Réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité*) ainsi que l'harmonisation de la charte graphique entre le site de l'OFPN et le forum professionnel (commission *Internet*).

Les autres commissions ne chômeront pas non plus ! Au sein de la commission *Formation initiale* par exemple, des groupes de travail s'organiseront autour de la création d'un carnet de stage et autour d'une réflexion sur l'évolution de nos critères d'adhésion. Les responsables de la commission *Liens avec les associations régionales et internationales* poursuivront leur tour de France pour venir à votre rencontre communiquer directement sur l'OFPN et aborder avec vous les diverses questions qui agitent notre profession. Nous sommes, par ailleurs, en contact avec l'association nationale belge ([ABPN](#)) et avec la Société de Neuropsychologie de Langue Française ([SNLF](#)), avec qui nous espérons échanger prochainement lors d'une réunion de leur bureau.

Quel que soit le projet qui vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre les différents groupes de travail déjà constitués ou à proposer d'en coordonner de nouveaux.

En ce mois de septembre, nous tenons également à féliciter tous les nouveaux diplômés et nous souhaitons à tous une très belle rentrée !

Sandrine Chicherie, Présidente de l'OFPN



Sommaire :

- **Edito : Retour sur la 1^{re} AG** p1
- **Assemblée Générale**
 - **Compte-rendu** p2
 - **Modification cotisation** p2
 - **Coordinateur** p3
 - **Démission D.Cazin** p4
- **Actualités**
 - **Représentation EFP** p5
 - **Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique** p6
 - **CNNC** p7

Contact :

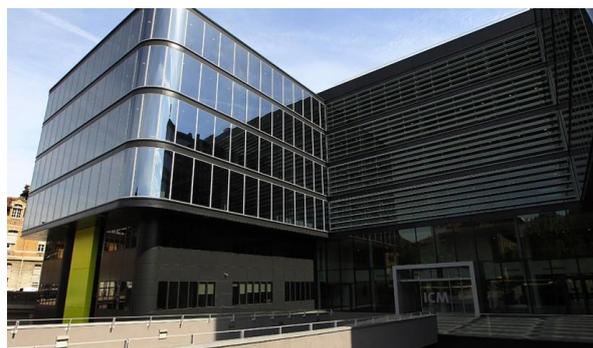
SITE INTERNET
www.ofpn.fr

COURRIEL
[contact\[at\]ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr)

Compte-rendu

L'assemblée générale de l'OFPN s'est tenue le 27 juin 2015 de 13h30 à 16h30 à Paris.

Ce rendez-vous a été l'occasion de présenter le bilan moral de l'association qui a fêté sa première année d'existence. Ont également été présentés le rapport financier et le rapport d'activité 2014, qui ont été validés à l'unanimité par l'AG. Nous avons pu ensuite échanger autour des projets de l'OFPN.



Plus de 50 personnes étaient présentes ou représentées dont 44 adhérents professionnels. Cela fait peu au regard du nombre total de membres de l'OFPN (527 à la date de l'AG). Pour en connaître les raisons, nous avons diffusé un sondage : la moitié des 62 répondants ont indiqué ne pas avoir pu venir en raison du lieu choisi ; la deuxième raison qui apparaît est un empêchement pour cette date en particulier (35%). Nous avons conscience qu'il est difficile de contenter tout le monde mais nous essaierons, pour les prochaines AG, de tenir compte des différents éléments recueillis lors de ce sondage.

Quoiqu'il en soit, nous remercions vivement toutes les personnes présentes ou représentées ! Nous avons pu ainsi avoir de nombreux échanges que ce soit durant le temps de l'AG ou lors des moments de pause. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration (CA) est ravi d'avoir pu partager ces discussions. Nous espérons qu'elles ont été aussi enrichissantes et dynamisantes pour vous que pour nous.

Le compte-rendu complet de cette AG est disponible sur cette [page](#). Vous y trouverez :

- La synthèse des votes et des décisions prises par l'AG
- Le rapport moral
- Le rapport financier 2014
- Le rapport d'activité 2014
- La synthèse des échanges qui ont suivi

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre aux éventuelles questions ou remarques via l'adresse [contact\[at\]ofpn.fr](mailto:contact[at]ofpn.fr) ou directement sur notre [forum](#) professionnel.

Modification du montant de la cotisation étudiante

Cette décision a été actée lors de l'AG. Vous pourrez lire dans notre compte-rendu les échanges autour de ce vote (pages 24-25).

Depuis le 1^e septembre 2015, le montant de la cotisation pour l'adhésion au statut étudiant est donc passé **de 35 € à 25 €**.

Les montants des cotisations des statuts professionnel et international restent inchangés.

	Montant de la cotisation
Adhérent professionnel	70,00 €
Adhérent étudiant / retraité	25,00 € (au lieu de 35.00 €)
Adhérent international	15,00 €

Coordinateur de commission

Les commissions sont actuellement dirigées par deux membres du CA, dénommés « responsables de commission » dans les statuts (et couramment appelés « responsable » et « co-responsable »).

Après plus d'un an de fonctionnement, il nous est apparu important de renforcer les équipes des différentes commissions. En effet, les membres du CA étant très impliqués dans la gestion globale de l'association, leur disponibilité n'est pas toujours optimale pour la gestion des différentes commissions. De plus, il nous semble primordial d'ouvrir plus largement le fonctionnement interne de l'OFPN à des membres hors CA, tout en favorisant l'implication des collègues qui le souhaitent à des niveaux plus élevés.

L'OFPN, lors de la réunion du CA du 27 juin 2015, a ainsi discuté puis acté la création d'un nouveau statut de « coordinateur de commission ».

Ces personnes seront en charge **de coordonner la commission et de la dynamiser, aux côtés des responsables actuels**. Contrairement aux membres des groupes de travail qui ne travaillent que sur un projet en particulier, ils ont une visibilité globale sur l'ensemble des travaux et discussions de la commission et contribuent, au même titre que les responsables de commission, aux activités telles que décrites à l'article 20.4 du règlement intérieur de l'OFPN :

- Fixer le travail et les responsabilités de chacun des membres des groupes de travail dont ils ont la charge,
- Coordonner et dynamiser les groupes de travail,
- Communiquer sur leurs avancées à l'ensemble du CA et aux membres de l'Association.

Leurs rôles, leur nombre et leurs modalités de recrutement sont laissés au choix des responsables de commission.

Deux adhérents ont d'ores et déjà accepté de s'investir dans ce rôle : **Catherine Mertz** pour la commission *Liens avec les associations régionales et internationales* et **Jonathan Meyer** pour la commission *Droits et statut*, bienvenue à eux ! D'autre part, dans le cadre de la commission *Internet*, les membres déjà en place de l'équipe d'administration, Anne-Marie Cauletin-Gillier, Dominique Cazin et Guillaume Lepage prennent eux-aussi le statut de coordinateurs.

Les commissions *Observatoire* et *Psychométrie* recrutent un coordinateur !

Profil recherché : un collègue dynamique, communicant, porteur d'idées, qui souhaite s'investir de façon plus approfondie dans l'avancée des projets l'OFPN.

Durée : si possible jusqu'à la fin du mandat du CA actuel (mars 2017).

Nous attendons des volontés sérieuses quant aux actes de candidatures, en insistant tout de même sur le fait qu'en tant qu'activité bénévole, il s'agit avant tout de participer au plus près au développement des activités de l'OFPN, *mais toujours selon ses possibilités temporelles et ses envies personnelles*.

Nous vous proposons d'adresser votre candidature jusqu'au 9 octobre à l'adresse observatoire@ofpn.fr ou psychometrie@ofpn.fr, en expliquant en quelques mots les motifs qui vous poussent à vous investir sur ces missions ainsi que les qualités qui vous paraissent correspondre au profil attendu.

Démission de Dominique Cazin du conseil d'administration



Chers collègues,

Certains le savent peut-être, mais il y a déjà un an que j'ai quitté le territoire français pour aller me former et exercer au Québec. Ce projet était nourri depuis longtemps et s'est concrétisé après des années de travail autour des questions qui agitent aujourd'hui l'OFPN et tous les psychologues qui exercent dans le champ de la neuropsychologie. Certains ont pu regretter que mon départ coïncide avec la mise en œuvre de l'OFPN, mais j'ai toujours cru qu'une idée suffisamment forte ou légitime dépasse de loin les individus qui la portent. Le projet avait germé, des outils étaient disponibles, des réseaux constitués... il était temps pour moi de concrétiser cet autre rêve si souvent remis à plus tard.

Aujourd'hui, 5000 kilomètres me séparent de vous. Ma situation géographique mais aussi mes projets personnels et familiaux m'ont progressivement amené à réfléchir à la place que j'occupe au sein de l'OFPN. Ceux-ci m'ont conduit à envisager puis à soumettre ma démission du poste de vice-président de l'OFPN.

Cette démission ne revêt toutefois rien de négatif, bien au contraire. Par mon manque de disponibilité, j'ai souvent retardé des décisions pourtant importantes pour le devenir de notre belle organisation. Si je devais faire mon mea culpa, je dirais que j'ai surestimé mes capacités en croyant pouvoir vivre, et mon projet d'immigration, et mes responsabilités au sein de l'organisation nationale. En quittant mon poste, je tiens à renouveler toute ma confiance envers l'équipe actuelle qui a déjà accompli un travail phénoménal au sein de l'OFPN. Si le temps me manque pour participer et profiter de toute la richesse de notre communauté, je ne l'oublie pas.

Qu'il s'agisse du site Neuropsychologie.fr, de l'ARNPN, du CNNC, ou de l'OFPN, ma vie aurait été fort différente si elle avait été moins riche de toutes ces rencontres et opportunités.

*Je vous remercie pour cela et souhaite une longue vie à l'OFPN! La neuropsychologie est, de loin, la spécialité la plus organisée et la plus porteuse d'avenir au sein de la psychologie en France. Qu'elle reste avant-gardiste et rêveuse elle aussi, que les neuropsychologues continuent d'être des bâtisseurs. L'avenir se tisse maintenant, grâce à vous!
Pour que vive la neuropsychologie clinique!*

Dominique Cazin



Dominique, l'ensemble du CA te remercie pour tout ce que tu as apporté à notre spécialité et pour ton rôle déterminant tout le long de la mise en place d'une organisation nationale.

Nous espérons que malgré ta moindre disponibilité, tu pourras continuer à nous faire profiter de ton expérience et de ton avis toujours éclairé.

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur dans ta vie personnelle et une vie professionnelle épanouissante.

Bonne continuation à toi !

Les membres du CA

Représentation de l'OFPN aux Entretiens Francophones de la Psychologie - Nancy - Juin 2015

Du 4 au 6 juin 2015 avaient lieu les Entretiens Francophones de la Psychologie, organisés à Nancy par la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP).



Sandrine Chicherie et Amélie Ponchel, respectivement présidente et secrétaire de l'OFPN, ont participé au symposium « *Psychologue spécialisé en neuropsychologie : formation, identité et pratiques novatrices* » qui était organisé le vendredi 5 juin. A cette occasion, elles ont réalisé un **état des lieux sur la spécialité**, basé sur les données issues de l'observatoire de l'OFPN.

Nous vous invitons à prendre connaissance d'une version écrite de notre communication et à la diffuser : [Ponchel & Chicherie 2015 - Symposium EFP](#).

Par ailleurs, l'OFPN était représentée par Sandrine Chicherie au cours d'une table ronde ayant pour thème « **Les 30 ans du titre et la question des organisations des psychologues** ». Etaient également représentés la FFPP, le SNP (Syndicat National des Psychologues), la SFP (Société Française de Psychologie) et l'UFMICT-CGT (Confédération Générale du Travail). Chaque organisation a disposé de 5 minutes pour se présenter puis le débat a été ouvert avec la salle. Vous pouvez visionner cette table ronde ainsi que les conférences plénières de ces journées via cette page : <http://entretiens2015.org/index.php/videos>.

Comme nous pouvions nous y attendre, l'OFPN a été interpellée sur la question du potentiel fractionnement de la profession qui pourrait être engendré par une démarche de regroupement par spécialité telle que la nôtre. Cela nous a permis de réaffirmer notre positionnement : nous défendons notre appartenance au corps professionnel des psychologues et mettons en avant ce **titre unique protégé** ainsi que notre référencement au code de déontologie. Dans le même temps, nous estimons qu'un regroupement par spécialité nous permet de travailler sur des sujets spécifiques à la neuropsychologie et de porter la voix des psychologues de notre spécialité auprès des autres organisations nationales. En effet, seuls 18 % des adhérents de l'OFPN sont également adhérents d'une autre organisation nationale (FFPP, SNP, SFP ou RNP), ce qui semble montrer que bon nombre de nos collègues se reconnaissent dans notre démarche sans être représentés ailleurs au niveau national.

Les échanges suivants ont été principalement centrés sur la question de **l'unité de la profession**. Certains ont pu regretter l'existence d'autant d'organisations différentes pour représenter la psychologie en France et regardaient avec envie le fonctionnement d'autres pays où une organisation unique existe. D'autres défendaient le fait que ces différentes organisations, sous forme d'associations, de fédérations, de syndicats ou de sociétés savantes, permettaient de faire s'exprimer différents points de vue. Force est de constater tout de même que les avancées pour la profession, comme l'obtention d'une loi sur le titre de psychologue en 1985 ou le code de déontologie unique en 1996, ont pu être obtenues par la convergence des points de vue des différentes organisations.

Quelques échanges ont également eu lieu au sujet du **code de déontologie**. Comme vous le savez peut-être, la FFPP a travaillé à une réactualisation, aboutissant à une version éditée en 2012. En parallèle, le SNP a quant à lui poursuivi ses propres réflexions sur une version du code de déontologie qui pourrait être légalisée et dont l'application serait surveillée par un "Haut conseil". Sans surprise, la FFPP et le SNP se sont opposés sur ce sujet.

Appel à communication pour *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique* numéro 5

Le numéro 4 des *Cahiers de Neuropsychologie Clinique* est actuellement en cours de publication, pour une sortie prévue à l'automne 2015.

Nous nous penchons d'ores et déjà sur le numéro suivant et lançons un appel à communication.

Ce numéro sera composé d'articles sur différents sujets (selon les propositions soumises) et d'un **dossier thématique qui portera sur l'anxiété.**

Pour ce dossier thématique, vous pouvez ainsi proposer :

- une revue de la littérature sur une thématique telle que : les échelles d'évaluation de l'anxiété, l'anxiété dans une population donnée, les effets de l'anxiété sur le fonctionnement cognitif, etc. ;
- une étude de cas clinique présentant une évaluation ou une prise en charge d'un patient ;
- un article sur l'alliance thérapeutique en neuropsychologie, sur l'importance de prendre en compte l'anxiété d'un patient reçu en consultation neuropsychologique ou encore sur les techniques applicables pour diminuer son anxiété durant une évaluation ;
- tout autre sujet qui lierait la thématique de l'anxiété et de la neuropsychologie clinique.

Vous pouvez également proposer des articles hors dossier thématique, tout au long de l'année.

Par exemple, le portrait d'un psychologue spécialisé en neuropsychologie, la présentation d'un ouvrage, une étude de cas, etc.

Il existe aussi une rubrique réservée aux étudiants car il est important que, dès les études, nos futurs collègues prennent l'habitude de communiquer sur leur travail. Cette rubrique peut par exemple comporter une présentation synthétique d'un mémoire de master 2.

Il serait également intéressant qu'une ou plusieurs personnes se saisissent de la rubrique « la neuropsychologie vue par... » et proposent un article pour ce cinquième numéro.

Enfin nous rappelons que *les Cahiers de Neuropsychologie Clinique* peuvent aussi être le support de la **diffusion des travaux réalisés dans le cadre de l'OFPN.**

Pour les articles faisant partie du dossier thématique, merci d'envoyer les propositions de sujets à l'adresse des Cahiers (cahiers[at]ofpn.fr) avant le 15 novembre 2015.

Les articles complets, dossier thématique ou non, devront nous parvenir à l'adresse des Cahiers (cahiers[at]ofpn.fr) **avant le 15 janvier 2016.**

IMPORTANT : Nous prions les auteurs de bien vouloir prendre connaissance des consignes de rédaction consultables sur cette [page](#).

Afin de garantir la confidentialité dans la procédure de relecture, merci ne pas partager sur le forum ou ailleurs le fait que vous écrivez un article. Si plusieurs auteurs souhaitent travailler sur une même thématique et envoient un message à l'adresse indiquée ci-dessus, le comité éditorial se chargera de les mettre en relation afin de nouer une éventuelle collaboration. Vous pouvez également proposer spontanément des collaborations.



Congrès National de Neuropsychologie Clinique 2^e édition (CNCC2)

C'est avec un grand honneur, une joie immense, et une grande impatience que nous avons le plaisir de vous annoncer que :

le CNCC2 se tiendra les 14 et 15 octobre 2016 à Nîmes !

En effet, suite à notre appel à volontaires pour rechercher un comité local d'organisation, nous avons retenu la candidature d'un groupe constitué de membres du RMPN (**Regroupement Méditerranéen des Psychologues cliniciens spécialisés en Neuropsychologie**). Comme son nom l'indique, le comité local sera chargé de l'organisation de tous les aspects locaux du congrès (salles, traiteur, accueil...).

D'autre part, en début d'été, le **comité scientifique** a été constitué. Il compte 13 collègues exerçant dans des domaines divers, dont quelques membres du comité scientifique du 1^e CNCC qui ont accepté de renouveler l'expérience.

Nous remercions très sincèrement l'ensemble de ces collègues de leur engagement à participer à ce grand projet.

Nous vous invitons à consulter le site du CNCC (www.cncc.fr) où vous pourrez trouver prochainement, l'appel à communication ainsi que les modalités d'inscription.

Pour toute question ou suggestion concernant ce congrès, vous pouvez contacter le comité de coordination à l'adresse [cncc\[at\]ofpn.fr](mailto:cncc[at]ofpn.fr).

Nous pouvons déjà vous informer qu'un maximum de places sera réservé aux adhérents de l'OFPN. Malheureusement, un congrès tel que nous l'imaginons, c'est-à-dire à l'image de la première édition, ne peut plus bénéficier d'un numéro d'agrément de formation continue. Mais votre employeur peut tout de même le faire entrer dans votre plan de formation. Contactez la commission *Formation continue* pour plus d'informations ([formation.continue\[at\]ofpn.fr](mailto:formation.continue[at]ofpn.fr)).

Pour les deux jours, les **frais d'inscription** (déjeuners et pauses inclus) s'élèveront à :

- Adhérents OFPN à jour de leur cotisation au moment de l'inscription (professionnels et étudiants) : **100 €**
- Etudiants en master de psychologie non adhérents OFPN (sur justificatif) : **120 €**
- Autres : **230 €**

Réservez donc ces dates dès à présent !

Et commencer à réfléchir dès maintenant à ce que vous pourriez présenter lors de ce congrès !

Nous comptons sur vous !